



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

140^{ème} Assemblée de l'UIP

Doha (Qatar), 6 – 10 avril 2019



FYP/140/A.1.rev
29 mars 2019

Ordre du jour provisoire révisé du Forum des jeunes parlementaires

*Dimanche, 7 avril 2019, 10 h - 13 h
Salwa 2, Sheraton Convention Center*

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Rapports des pays sur la représentation des jeunes**

Les membres du Forum discuteront des évolutions récentes concernant la représentation des jeunes aux niveaux mondial et national. On présentera les conclusions du rapport 2018 de l'UIP sur la représentation des jeunes dans les parlements nationaux. Les jeunes parlementaires réfléchiront aux succès et aux défis actuels, tireront des conclusions et feront des recommandations.

- 3. Contribution aux travaux de la 140^{ème} Assemblée**

Les membres du Forum échangeront leurs points de vue dans la perspective des jeunes sur le thème du débat général de la 140^{ème} Assemblée *Les parlements, vecteurs de renforcement de l'éducation pour la paix, la sécurité et l'état de droit.*

Afin d'enrichir les discussions, M. Rajiv Uttamchandani, Président de la Humanity Education and Rights (H.E.R) Academy, prononcera un discours liminaire.

Si le temps le permet, les membres du Forum échangeront leurs points de vue dans la perspective des jeunes sur les projets de résolution à l'examen à la 140^{ème} Assemblée, intitulés *Le caractère inacceptable de l'utilisation de mercenaires comme moyen de saper la paix et de violer les droits de l'homme* et *Le rôle du libre-échange équitable et de l'investissement dans la réalisation des ODD, particulièrement en matière d'égalité économique et d'infrastructure, d'industrialisation et d'innovation durables.*

- 4. Election du Conseil du Forum des jeunes parlementaires**

Le Forum sera appelé à élire son Conseil conformément à l'article 5.3 des Règlement et modalités de travail du Forum, qui stipulent que :

Le Conseil se compose de deux représentants de chacun des groupes géopolitiques de l'UIP, un homme et une femme.

Le mandat des membres nouvellement élus du Conseil prendra fin en avril 2021.

Les groupes géopolitiques doivent soumettre leurs candidatures par écrit au Secrétariat de l'UIP avant 18 heures le samedi 6 avril 2019.

#IPU140

Les membres du Conseil nouvellement élu se réuniront le mercredi 10 avril à 9 heures pour élire un président. Conformément aux Règlement et modalités de travail du Forum :

“5.6 Le Conseil est présidé par un Président ou une Présidente, élu(e) parmi ses membres et par eux.

5.7 Un Président est élu tous les deux ans. La même personne ne peut exercer la présidence du Conseil durant deux mandats consécutifs. Chaque élection donne obligatoirement lieu à une rotation géopolitique et entre hommes et femmes.”

Le premier Président du Conseil avait été M. Faisal Al-Tenaiji (Emirats arabes unis) et M. Saeed Al Remaithi (Emirats arabes unis) avait terminé son mandat après que M. Al-Tenaiji avait perdu son siège parlementaire. La deuxième Présidente du Conseil a été Mme Mourine Osoru (Ouganda) (Groupe africain).

5. Rapport et discussion sur le plan de travail et les activités du Forum (2018-2019)

Les membres du Forum discuteront des activités de l'UIP en appui à la représentation des jeunes depuis octobre 2018 et celles prévues en 2019.

6. Débat sur la participation des jeunes citoyens

Le Forum examinera les bonnes pratiques visant à renforcer la participation des jeunes à la vie politique. Le débat servira également à recueillir les points de vue des jeunes parlementaires sur les mesures que les parlements peuvent prendre pour promouvoir la participation des jeunes citoyens.

Pour éclairer les débats, on fera une présentation du rapport de l'UIP sur l'e-Parlement qui sera suivie d'un débat ouvert.

7. Préparatifs de la 141^{ème} Assemblée (octobre 2019)

Les membres du Forum s'intéresseront au sujet de la résolution qui doit être élaborée par la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme en vue de la 141^{ème} Assemblée, intitulée *Atteindre la couverture sanitaire universelle d'ici 2030 : le rôle des parlements pour garantir le droit à la santé*. Conformément à son article 6.1, le Forum désignera des rapporteurs chargés de rédiger un rapport de synthèse du point de vue des jeunes sur le thème susmentionné.

8. Divers